FAY DIRECT

JUILLET - AOÛT 2023, n°161

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le mardi matin et sur RDV le jeudi après-midi
Samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)
02 40 87 42 18

La mairie sera fermée les samedis du 15 juillet au 12 août inclus.

Service Urbanisme 02 40 87 29 51

CCAS 02 40 87 29 54

Relais Petite Enfance 06 98 25 43 93

Halte-Garderie 02 28 05 09 91

Service Enfance-Jeunesse 02 28 05 08 74

Permanences Elus

Chaque samedi matin de 10h à 12h

et sans rendez-vous

FRANCK EYMARD 01 JUILLET 2023

AUDREY MOKHTAR 08 JUILLET 2023

Permanence week-end:
Du vendredi 18h au lundi 8h
07 64 46 04 47

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

10 JUILLET 2023

19H00 - Salle du conseil

INFOS

- Surveillez votre boîte aux lettres ! Le bulletin municipal d'information « spécial association » arrivera chez vous la première semaine d'août.

- Il n'y a pas de Fay direct au mois d'août.

INSCRIPTION REPAS ET COLIS DE NOËL

Si vous avez 65 ans et plus, vous ne recevrez **plus d'invitation personnelle au repas** dans votre boîte aux lettres.

Le CCAS applique le Règlement européen sur la protection des données : le RGPD.

Ce règlement ne nous permet plus d'accéder à vos coordonnées et donc à vos adresses postales.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 02.40.87.59.54 ou à venir en Mairie pour plus d'informations et surtout pour VOUS INSCRIRE.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

"Balade Signée" pour les assistantes maternelles et les enfants qui ont profité du très beau temps pour clore la session "Signer avec l'enfant" avec Béatrice Poulain, intervenant pour le RPE. Le chant des oiseaux nous a aussi accompagnés !

MÉDIATHÈQUE PROGRAMME MÉDIATHÈQUE JUILLET-AOUT 2023

La médiathèque reste ouverte tout l'été avec quelques aménagements

FERMÉE :
Du vendredi 14 au dimanche 16 juillet inclus
Mardi 18 - 25 juillet
Vendredi 21 - 28 juillet et 4 août
Du samedi 12 au mardi 15 août inclus

Billetterie du spectacle son et lumière Mauricette

Chaque samedi de 10h à 11h30, dans le hall de la médiathèque.
Derniers jours pour réserver vos places. Représentations du 29 juin au 8 juillet.

Nous vous accueillons tout l'été aux horaires habituels. Attention toutefois, nous aurons quelques créneaux FERMÉS. (voir au-dessus)

Pochettes surprises d'été

En panne d'inspiration ou en quête de découvertes ?
Empruntez un sac surprise qui contient 6 documents divers, en plus de vos emprunts habituels

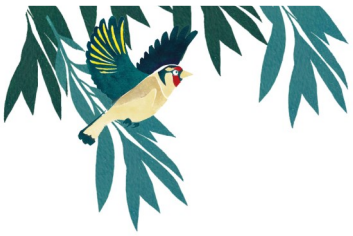

Fresque géante sur la façade de l'Espace Madeleine

2ème fresque réalisée dans la continuité du salon du livre jeunesse intercommunal. Créée par l'illustratrice nantaise Emmanuelle Houssais, elle a été peinte par le collectif Plus de couleurs. N'hésitez pas à prolonger la découverte de l'univers de cette illustratrice en empruntant ses livres à la médiathèque.

RESTRICTION DES BRUITS DE VOISINAGE

Si vous entreprenez des travaux bruyants dans votre maison ou appartement, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique

sont **interdits les dimanches et jours fériés** sur l'ensemble de la commune.
(arrêté municipal n°2021-02 du 14 janvier 2021)

JOURNÉE DU PATRIMOINE : Dimanche 17 septembre 2023
« maisons bourgeoises et manoirs fayens. »

RANDONNÉE OCTOBRE ROSE : Dimanche 8 octobre 2023

« Préparez vos baskets ou votre vélo ! »

EMPLOI

La CAF et le Service Emploi de la CCEG, mettent en place une action intitulée « Passerelle vers l'emploi »,
Cette action s'adresse aux femmes qui souhaitent être accompagnées dans la reprise d'une activité professionnelle, qui habitent le territoire de la communauté de communes et qui se questionnent sur leurs projets personnels et professionnels.

2 réunions d'informations collectives : le mardi 4 juillet à 10h et le mardi 5 septembre à 10h à la Maison de l'emploi de Grandchamp des Fontaines (Durée: 1h30)
L'action aura lieu du **12 septembre au 12 décembre** à la Maison de l'emploi de Grandchamp des Fontaines (co-voiturage possible),

Inscription à faire auprès d'Isabelle à la Maison de l'emploi de Grandchamp, 02 51 12 10 94 ou sur la boite emploi@cceg.fr

NOUVEAUX A FAY DE BRETAGNE

SEVEN INK TATTOO *« Se faire tatouer pour garder un souvenir de quelque chose à jamais... » Amy Softpaws*

Tel: 06 34 04 65 08
SEVEN_INK_TATTOO_
RG MACONNERIE

Véronique ROBIN, OSTÉOPATHE,
Récemment installée à Fay-de-Bretagne.
Mon cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
Et le samedi de 9h à 13h RDV par Tel au 07.83.44.06.09 ou par DOCTOLIB.
Du Nourrisson au Senior, Ostéopathie douce.
Espace Sainte-Anne au 5 Rue du 11 Novembre.

TERRAIN DE TENNIS EXTÉRIEUR

Le terrain de tennis extérieur est mis à votre disposition pendant les vacances scolaires de 9h à 17h30. Pour cela, il suffit de venir en mairie, la clé sera délivrée en échange de la carte d'identité du demandeur.

Services d'Urgence

- Médecin de garde : 15
- Pharmacie de garde : 32 37
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17 ou 112
- EDF/GDF : 08 01 44 45 46
- Eau (Véolia) : 0 969 323 529

Ramassage déchets:

www.cceg.fr

Correspondants Presse

Presse Océan: miletalain@neuf.fr

redaction.chateaubriant@ouest-France.fr

Vous souhaitez recevoir le FAY DIRECT par mail?

Faites la demande via: communication@faydebretagne.fr

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE B

Depuis le 1er janvier 2019, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'État pour financer leur permis de conduire. Les conditions sont les suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

L'aide au permis de conduire B doit être demandée par l'apprenti au centre de formation d'apprentis (CFA).

Plus d'infos : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/cfa-aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b

PASS CULTURE

Tu as entre 15 et 18 ans ? Profite de ton pass culture pour découvrir la culture autour de toi !

Plus d'infos : https://pass.culture.fr/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES

MOBILITES **Fin des inscriptions au transport scolaire**

Avant l'été anticipez la rentrée… En d'autres termes c'est le moment de faire les inscriptions au transport scolaire et ce, avant **le 18 juillet**. Après cette date une pénalité de 30€ sera appliquée en plus de votre abonnement. Aussi pour une première inscription ou réinscription, rendez-vous sur le site régional des transports aleop.paysdelaloire.fr, et laissez-vous guider. **Si vous avez besoin de renseignements, contactez le service Mobilités : transport@cceg.fr / 02.28.02.22.33**

Voie verte La Chapelle sur Erdre Blain, itinéraire d'une ancienne voie ferrée révélée

CONCERTATION. www.cceg.fr jusqu'au 10 septembre.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL **Des permanences près de chez vous pour vous conseiller !**

Rendez-vous sur www.cceg.fr pour connaître les dates de permanence près de chez vous ! Entretien sur inscription par téléphone au 02.28.02.01.05 ou par mail spanc@cceg.fr

ENVIRONNEMENT **L'eau, un bien précieux à préserver avant l'été !**

RestrEAU est un outil qui permet à tous, particuliers et professionnels, d'être informés des restrictions de l'eau à respecter selon l'usage, et sa commune en période de sécheresse : https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/. Les arrêtés préfectoraux liés aux restrictions seront par ailleurs consultables dans toutes les mairies du département, à la Préfecture et sur le site www.loire-atlantique.gouv.fr

DEVELOPPEMENT DURABLE **Atlas de la biodiversité, 5 communes répondent à l'appel à projet**

Depuis plusieurs années l'OFB, office français de la biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité propose un soutien financier aux collectivités pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale, c'est le Projet ABC. La communauté de communes a répondu cette année à l'appel à projet pour le compte de 5 communes du territoire, les Touches, Petits-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Grandchamp-des-Fontaines et Fay-de-Bretagne. Dans une formidable dynamique collective, il aura fallu 2 ans de préparation pour réaliser le dossier de candidature. L'ABC prévoit une phase d'inventaire des espèces animales et faunistiques et des milieux, et une phase de création de projets animations faite de conférences, tables rondes, ateliers mais aussi spectacles ou circuits découvertes. Un Atlas de la Biodiversité est un projet qui se déploie sur 3 ans, avec un livrable qui prend la forme d'une cartographie des zones à fort enjeu environnemental. L'objectif étant aussi de sensibiliser les habitants à la biodiversité, si discrète mais si essentielle à la préservation de notre planète. Affaire à suivre…

PHOTOVOLTAIQUE // SERENHA

Les panneaux solaires photovoltaïques, on a tous envie de s'y mettre. Mais attention, mieux vaut se méfier de certaines pratiques commerciales ! Toutes les toitures ne s'y prêtent pas, vérifiez la vôtre avec le cadastre solaire en prenant rendez-vous avec le service de la CCEG, SERENHA. Evitez toutes les offres téléphoniques ou les publicités internet, facebook…nVous trouverez des professionnels agréés (RGE) et locaux : sur le site https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel Ne signez rien dans la précipitation ou sur un salon par exemple Le coût d'une installation standard de 3kWc (15m²) est généralement situé entre 7 000 € et 10 000€, pas plus!